



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E36525

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2023

ÉDITÉ LE 07/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 21/06/2011
400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS 72 B 7

Siret : 797 280 070 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 25004499 K

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.220034

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.220034

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/07/2022

Raison sociale : MEYRIER SAS

13, RUE DE L'EUROPE
B.P. 90022
74201 THONON LES BAINS CEDEX

Téléphone : 04 50 71 35 61

Fax : 04 50 26 05 49

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@meyrier.com

Responsabilité légale :
LANSARD PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 49

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.